

Projet de motion de Sceaux ensemble au Conseil Municipal de Sceaux en faveur de la nomination d'un lieu ou d'une Rue en Hommage à Robert Badinter

Considérant l'importance de rendre hommage aux grandes figures qui ont marqué l'histoire de la République Française par leur engagement pour la justice, les droits de l'homme et les valeurs républicaines ;

Considérant les contributions majeures de Robert Badinter à la société française en tant que Garde des Sceaux de 1981 à 1986, président du Conseil constitutionnel de 1986 à 1995, et sénateur des Hauts-de-Seine de 1995 à 2011, ayant porté haut les valeurs de l'humanisme et de la démocratie, notamment à travers l'abolition de la peine de mort et la dépénalisation de l'homosexualité en France ;

Considérant le rôle inspirant de Robert Badinter pour des générations de juristes, non seulement en France mais aussi à l'international, grâce à son travail et à sa pensée profondément ancrés dans les principes de justice et d'équité ;

Considérant l'existence à Sceaux d'une grande université de droit, lieu de formation de nombreuses générations de juristes, avocats et magistrats, et l'importance de reconnaître les figures emblématiques ayant marqué l'histoire juridique et démocratique de notre pays ;

Considérant l'illustre carrière de Robert Badinter, inscrit au barreau de Paris dès 1951 et devenu agrégé des facultés de droit en 1965, qui a enseigné le droit privé et les sciences criminelles jusqu'en 1994, avant d'être nommé professeur émérite à l'École de droit de la Sorbonne ;

Considérant la volonté de la faculté de droit de Sceaux de perpétuer la mémoire et l'héritage de Robert Badinter, notamment à travers l'organisation de manifestations telles que le festival ciné-droit, qui aborde des thèmes chers à Badinter comme celui du procès, témoignant de son engagement pour l'éducation et la culture juridique ;

Considérant l'importance de transmettre aux générations présentes et futures les valeurs défendues par Robert Badinter, en faisant de son œuvre et de sa pensée des sources d'inspiration permanente pour les étudiants, les professionnels du droit et l'ensemble de la citoyenneté ;

Le Conseil Municipal de Sceaux **exprime la motion** suivante :

1. **De nommer** un lieu ou une rue emblématique de la ville de Sceaux en l'honneur de Robert Badinter, en reconnaissance de son combat pour les droits humains, son œuvre juridique et son impact indélébile sur la société française et la communauté juridique internationale.
2. **D'organiser** une cérémonie officielle pour la dénomination de ce lieu ou de cette rue, en présence de membres de la communauté éducative et juridique, de représentants de l'État, de la famille de Robert Badinter et de la population

scéenne, pour célébrer sa mémoire et ses contributions à la justice et à la démocratie.

3. **D'installer** un panneau explicatif qui retrace la vie, l'œuvre et les accomplissements de Robert Badinter, soulignant son rôle dans l'abolition de la peine de mort, la dépénalisation de l'homosexualité, et son influence sur les générations de juristes et citoyens engagés dans la défense des droits de l'homme.

Par ce vœu, le Conseil Municipal de Sceaux souhaite non seulement honorer la mémoire de Robert Badinter mais également encourager une réflexion continue sur les valeurs de justice, d'humanisme et de progrès social qu'il a incarnées, inspirant ainsi les citoyens et les futures générations.